

# Baccalauréat session 2024

## Retrait de votre diplôme sur RV

La remise des diplômes du Baccalauréat session 2024 s'est déroulée du 22/11/2024 au 04/04/2025

A compter du lundi 7 avril, si vous n'avez pas retiré votre diplôme, il convient d'adresser une demande de rendez-vous à l'adresse mail [0820020b@ac-toulouse.fr](mailto:0820020b@ac-toulouse.fr)

1) Vous effectuez vous-même ce retrait : présenter obligatoirement une pièce d'identité officielle (CNI, passeport ou permis de conduire) **pas de pièce d'identité sur téléphone mobile.**

2) Une tierce personne effectue cette démarche à votre place : présenter sa pièce d'identité et remettre :

- une procuration établie et signée par vous-même
- une copie de votre pièce d'identité

**ATTENTION : le lycée conservant ces documents, être muni de la version « papier »**

Un diplôme est UNIQUE, aucun duplicata ne pourra être délivré. Vous devez conserver l'original en lieu sûr, en faire des copies et/ou le numériser. Les diplômes non remis aux intéressés seront par la suite retournés à la Direction des Examens et Concours du Rectorat de l'Académie.